



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE 2024-1713851

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 04/10/2024

Intitulé du poste (F/H): Chef/Cheffe de projet au sein du département des Manifestations culturelles CDD Direction du développement culturel et des publics	Catégorie statutaire : A Grille CMN : groupe 3 Métier cadre de gestion : chargé de production
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Chargé de production culturelle

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
FPECUL04

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Hôtel de Sully – 62 rue Saint Antoine 75004 Paris

Missions

Dans le cadre des orientations définie par la Direction, le/la chef/ cheffe de projet sera en charge d'animer une dynamique collaborative entre les équipes des monuments, les opérateurs culturels des territoires, les grandes institutions culturelles, autour de la politique de programmation du CMN.

Activités principales

Dans le cadre d'un remplacement de congé maternité, le/la chef /cheffe de projet aura pour missions principales de :

- Procéder à une veille sur les enjeux évènementiels culturels, locaux, nationaux et internationaux.
- Préparer les outils qui permettent de nourrir et accompagner la directrice et les administrateurs dans leur réflexion pour la construction de la programmation culturelle de l'établissement.
- Suivre l'actualité de la création, toutes disciplines confondues, et exerce une veille sur les croisements entre patrimoine et création contemporaine.
- Concevoir, rédiger et partager les supports de présentation des projets pour les diverses directions de l'établissement.
- Actualiser l'agenda culturel, veille sur les contenus scientifiques et les éléments de langage.
- Préparer les documents de synthèse pour présenter les enjeux scientifiques et culturels de la programmation.
- Coordonner la préparation des bilans et des outils d'évaluation de la programmation.

Le/ la chef/cheffe de projet pourra être sollicité/e pour intervenir en renfort en production et préparation juridique des projets portés par le département des manifestations culturelles.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Diplômé BAC+5 dans les domaines de l'histoire de l'art, du spectacle, de la gestion de projets, du développement culturel ;
- Expérience professionnelle de 5 ans minimum dans le domaine culturel ;
- Bonne connaissance des réseaux culturels ;
- Connaissance du cadre et des procédures administratives, juridiques et budgétaires d'un établissement public administratif ; Connaissance du droit de la propriété intellectuelle et artistique du droit des marchés publics ;
- Très bon niveau rédactionnel ;
- Bonne connaissance des outils d'animation de groupe de travail ;
- Maîtrise de l'anglais ;
- Maîtrise des outils informatiques et des outils de travail en réseau;
- Culture de la création et du patrimoine et participation active à la vie culturelle ;

- Permis B.

Savoir-faire :

- Conduire des projets de manière autonome ;
- Capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Centraliser, prioriser et diffuser les informations ;
- Travailler en équipe et avec d'autres services ;
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples ;
- Négocier avec les différents interlocuteurs ;
- Connaissances solides en histoire, en art, en spectacle vivant, en muséologie en conservation ;
- Evaluation des projets menés ;
- Veille et anticipation.

Savoir-être :

- Sens de l'analyse ;
- Etre capable d'initiative et force de proposition ;
- Sens de l'innovation / créativité ;
- Qualités relationnelles et pédagogie ;
- Capacité d'adaptation ;
- Esprit de synthèse ;
- Autonomie, dynamisme et réactivité.

Environnement professionnel :

Premier réseau public français culturel et touristique avec 11 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est dirigé par Madame Marie LAVANDIER, nommée Présidente par décret sur proposition du Ministre de la Culture pour une durée de 5 ans, renouvelable.

***Le Centre des Monuments Nationaux** conserve et ouvre à la visite 110 monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français et cela depuis **110 ans** !*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

*Le **CMN** assure également une mission d'éditeur public sous la marque **Éditions du patrimoine**. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de

développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

La Direction du développement culturel et des publics est principalement en charge de la présentation aux publics des monuments et des collections. Dans ce cadre, le département des manifestations culturelles a pour mission la programmation, la coordination et la mise en œuvre de l'offre culturelle événementielle, en lien étroit avec les monuments concernés. **Dans le cadre du Plan de Relance**, le Gouvernement a souhaité consacrer 30 millions d'euros à un programme de soutien à la conception et à la réalisation de projets artistiques. Afin que les créations puissent dialoguer avec des espaces emblématiques, les créateurs qui le souhaitent ont proposé des projets en résonance avec un ou des sites du patrimoine architectural, historique et naturel relevant du Centre des monuments nationaux (CMN) ou du Conservatoire du Littoral (CdL).

Un **appel à manifestation d'intérêt** a été publié en juin 2021 auquel 3200 artistes ont répondu. Un Comité artistique a procédé à l'analyse des dossiers et présélectionné environ 200 projets qui reçoivent une bourse afin de mener les études de préfiguration permettant d'évaluer la faisabilité, chiffrer et définir le projet à produire, approuvé par le Comité d'experts et l'ensemble des partenaires.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Liaisons hiérarchiques : Chef de département/ Directeur

Liaisons fonctionnelles : Equipes du CMN au siège et en région / Equipe projet / Opérateurs culturels locaux, nationaux, internationaux.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert aux contractuels à durée déterminée – fin du contrat au 31/01/2025**
- Rémunération comprise **entre 30 727€ bruts annuels et 34 742€ bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent.
- Travail en horaires administratifs avec flexibilité sur les horaires et jours travaillés ;
- Mobilité professionnelle
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Permis B obligatoire

Qui contacter ?**Informations :**

Les demandes sont à adresser à : recrutement@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 18/10/2024** à l'attention du Directeur des ressources humaines par intérim du Centre des monuments nationaux par mail : recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.